



**RAPPORT ANNUEL**  
**2015**

## Table des matières

<b>Mot du président .....</b>	<b>Page 3</b>
<b>Mot du directeur général .....</b>	<b>Page 4</b>
<b>Conseil d'administration .....</b>	<b>Page 4</b>
<b>Objectifs généraux de la CDSD .....</b>	<b>Page 5</b>
<b>Réalisations 2015 .....</b>	<b>Page 5</b>
<b>Guichet unique .....</b>	<b>Page 7</b>
<b>Orientations 2016 .....</b>	<b>Page 7</b>
<b>Rapport financier 2015 .....</b>	<b>En annexe</b>



## Mot du président

En tant que responsable de la Corporation de développement de Saint-Damien inc. il me fait plaisir de présenter à la municipalité ce premier rapport annuel qui comprend une synthèse des réalisations, les états financiers au 31 décembre 2015 et le plan d'action de 2016.

L'année 2015 fut une année de démarrage pour la Corporation. L'idée de mettre sur pied une Corporation de développement économique a pris racine dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique de développement de la municipalité que le Conseil municipal a présenté aux gens d'affaires et à la population de Saint-Damien, respectivement en décembre 2014 et en janvier 2015. La Corporation a été mise en place pour répondre à deux enjeux importants, soit celui de l'accompagnement des gens d'affaires dans le développement de leurs projets d'investissement ou leur implantation à Saint-Damien et celui du positionnement du développement de la municipalité au sein de sa région.

Une des premières actions mises de l'avant fut de faire en sorte que la Corporation devienne pour la municipalité le guichet unique des gens d'ici ou d'ailleurs qui veulent investir à Saint-Damien dans un nouveau commerce ou une nouvelle entreprise, qui veulent démarrer leur entreprise ou qui veulent faire croître leur entreprise déjà implantée ici. Tous les projets présentés à la municipalité sont automatiquement redirigés à la Corporation. Celle-ci rencontre les investisseurs et fait une analyse des projets pour bien comprendre leurs besoins qu'ils soient associés à la réglementation urbanistique et/ou environnementale de la municipalité, qu'ils soient financiers, de ressources humaines ou autres. La Corporation les accompagnera pour faciliter la réalisation de leurs projets. À cet égard, la Corporation a rencontré au cours de sa première année d'opération une dizaine d'investisseurs potentiels et certains projets devraient prendre forme en 2016.

De plus, la Corporation a rapidement répondu à la demande du milieu des affaires de Saint-Damien de produire un annuaire des commerces, des entreprises de services, des entreprises industrielles et agroalimentaires. La Corporation a participé à la production et à la diffusion de cet annuaire et en a partagé les coûts. La Corporation a également apporté son support à l'entreprise l'Arbre et la Rivière au lendemain de l'incendie majeur qui a détruit la boutique et la maison des propriétaires et endommagé sérieusement l'atelier.

Cette première année a également été consacrée à l'organisation administrative et financière de la Corporation. Des règles de gouvernance appropriées ont été mises en place pour assurer un suivi serré du mandat de la Corporation, de ses budgets, de ses plans d'action et de ses réalisations.

Les actions de 2016 seront largement orientées vers le développement et le soutien de projets. Nous serons à l'écoute du milieu des affaires mais aussi des citoyens et citoyennes de Saint-Damien qui veulent s'assurer d'un milieu de vie agréable et satisfaisant pour toutes les générations.

En terminant, je veux tout d'abord remercier le directeur général, monsieur Sylvain Galarneau, pour l'excellent travail effectué dans l'organisation administrative de la Corporation. Je tiens également à le remercier pour son étroite collaboration et son enthousiasme afin de faire de la Corporation une organisation capable d'offrir à sa clientèle un service de qualité malgré ses ressources limitées et de faire de Saint-Damien un lieu propice à l'investissement.

De plus, je veux souligner l'engagement des membres du Conseil d'administration. Je tiens à les remercier pour leur assiduité aux réunions mensuelles et spéciales du Conseil et leur implication remarquable aux discussions et à la prise de décision.

*Richard Fredette*

Richard Fredette, président et président du Conseil d'Administration

## Mot du directeur général

Être associé à la mise en place d'une nouvelle entreprise de services publics est un défi passionnant et stimulant. Celle de la Corporation de développement de Saint-Damien ne déroge pas à cette règle.

Au-delà des étapes administratives nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation, le véritable défi prend petit à petit sa place : soutenir et stimuler le développement de la communauté où cette entreprise s'implante. Il s'agit donc de répondre à des besoins exprimés et parfois, bien embryonnaires.

Il faut donc rencontrer les gens, les écouter et les comprendre pour éventuellement les accompagner et les soutenir dans leurs projets.

C'est là la partie la plus agréable du travail du président et du directeur général, soit celle de contribuer à l'avancement d'une communauté en collaborant avec tous les acteurs impliqués : gens d'affaires, administrateurs du CA, élus, employés municipaux, organismes publics et communautaires et, bien sûr, les citoyens.

Quand la direction à prendre est connue et partagée, tout s'assemble. Saint-Damien s'engage aujourd'hui dans la voie de son développement en favorisant et en initiant de nouvelles façons de faire qui, nous l'espérons sincèrement, lui permettront de se démarquer pour le bénéfice de ses acteurs principaux : vous.

Au plaisir de vous rencontrer et de faire route avec vous.

*Sylvain Galarneau*

Directeur général

## Conseil d'administration 2015



Richard Fredette	Guy Lachance	Diane Berton	Jean-Paul Dubreuil	Louise Despard	André Dutremble	Daniel Petitjean
Président	Vice-président	Administratrice	Administrateur	Administratrice	Administrateur	Administrateur*
du conseil *	du conseil *					

\* Membre du comité de vérification

## Objectifs généraux de la CDS

- Soutenir le développement économique local ;
- Favoriser et soutenir le démarrage d'entreprises ;
- Faire la promotion de la Municipalité de Saint-Damien ;
- Favoriser l'essor et le développement d'activités récréotouristiques et de villégiatures ;
- Conseiller la municipalité sur le développement et l'occupation de son territoire.

## Réalisations 2015

### **Administration**

- Mise sur pied de la Corporation et de son conseil d'administration ;
- Création d'un comité de vérification et nomination des membres ;
- Recrutement d'un directeur général ;
- Mise en place des procédures administratives ;
- Ouverture du compte bancaire et mise en place du système de comptabilité ;
- Élaboration du budget 2015 et approbation du conseil d'administration ;
- Dépôt du budget 2015 au Conseil municipal de Saint-Damien pour autorisation d'une contribution financière de 95 500\$ à la Corporation ;
- Lettre d'entente avec la municipalité pour soutien administratif ;
- Entente avec Caisse Populaire Desjardins du Nord de Lanaudière pour utilisation d'un local au 2080 Taschereau ;
- Tenue de 12 réunions du Conseil d'administration ;
- Élaboration du budget 2016 et approbation au Conseil d'administration ;
- Dépôt du budget 2016 au conseil municipal de Saint-Damien et autorisation ;
- Élaboration du plan d'action 2016 et approbation du conseil d'administration.

## Communications

- Lancement officiel de la CDS D le mardi 12 mai 2015
- Communiqué de presse dans les médias régionaux et entrevue du président sur radio CFNJ 99,1
- Mise en place d'un comité marketing avec 3 propriétaires d'entreprises pour la diffusion d'un annuaire des commerçants et des entreprises de Saint-Damien
- Production et réalisation du logo de la corporation



## Développement

- Rencontre de réflexion du conseil d'administration ;
- Rencontre du conseil d'administration avec le directeur du Service de développement local et régional et le directeur des parcs régionaux de la MRC de Matawinie ainsi que du directeur général de la SADC ;
- Production et diffusion de l'Annuaire 2015 des commerçants et des entreprises de Saint-Damien ;
- Conception, production et mise en service du site web [www.corposaintdamien.com](http://www.corposaintdamien.com);
- Mise en place du service de guichet unique pour tous projets d'affaires ;
- Négociation d'une entente avec la direction de Desjardins pour l'acquisition du bâtiment de l'ancienne caisse au 2080 rue Taschereau ;
- Dépôt d'un rapport de gestion à la municipalité sur l'état du bâtiment ;
- Recommandation à la municipalité d'acquérir le bâtiment pour le bénéfice de ses citoyens ;
- Début des visites aux entreprises et organismes : ALUQUIP, JARDINS de l'ÉCOUMÈNE, L'ARBRE ET LA RIVIÈRE, LA RUCHE
- Suite à l'incendie du 13 décembre, élaboration d'une structure d'accueil, en collaboration avec l'administration municipale, pour les opérations administratives et de production de la poterie de L'Arbre et la Rivière dans les locaux de l'ancienne caisse populaire au 2080 Taschereau.
- Coordination d'une campagne de levée de fonds pour les activités commerciales de L'Arbre et la Rivière. La CDS D a remis un don de 5 000 \$ à l'entreprise comme montant de départ à la levée de fonds ;
- 10 rencontre de gens d'affaires : analyse de dossiers et accompagnement lorsque requis.

## Guichet unique

Avec la mise en place de ce service, nous avons voulu offrir un service unique d'accompagnement pour les gens d'affaires qui choisissent Saint-Damien comme lieu de la réalisation de leurs projets.

Les objectifs et règles de gouvernance se veulent efficaces et efficaces :

- Accès à une porte d'entrée unique pour vous guider et faciliter la réalisation de vos projets ;
- Maintenir des relations soutenues avec vous ;
- Démarche d'accompagnement qui est là pour que vos projets puissent se réaliser et à la fois vous être bénéfiques ainsi qu'à la municipalité ;
- Mieux vous sensibiliser de l'impact de vos projets sur le développement de la municipalité et de leur conformité à sa vision du développement ;
- Établir un contact rapide afin de bien connaître vos projets et bien comprendre vos besoins ;
- Faire des recommandations à la municipalité quant à l'émission d'un permis et la réalisation d'un projet ;
- Le pouvoir consultatif et décisionnel de la municipalité est en tout temps respecté, ainsi que celui de ses instances administratives ;
- Vous guider, si requis, vers nos partenaires (ex. CDLR de la MRC, SADC) pour obtenir un soutien technique et/ou financier ;
- Entente de confidentialité signée entre les promoteurs et la CDSD.

## Orientations 2016

*Pour avancer, il faut réfléchir et décider*

### **Études de faisabilité envisagées**

- Commerces de proximité
- Hébergement des aînés
- Parc industriel

### **Réalisation d'un projet, soit récréotouristique, industriel ou agro-alimentaire**

- Promotion du dynamisme de Saint-Damien

### **Créer un réseau de communications avec les gens d'affaires.**

- Visites d'entreprises ;
- Tenir des rencontres d'information et de consultation.
- Production d'une infolettre

**Élaborer un plan de développement du secteur récréotouristique pour Saint-Damien en tenant compte de la réflexion des membres du Conseil de la Corporation, du plan stratégique de développement de la municipalité et des nouvelles orientations de la MRC à l'égard de ce secteur.**

- En collaboration avec les services municipaux concernés.

### **Gérer de façon efficace et efficace la Corporation :**

- Minimiser les coûts administratifs ;
- Optimiser l'utilisation des fonds dédiés au développement des affaires ;



*Tout seul, on va plus vite.*

*Ensemble, on va plus loin !*